

Inscription au patrimoine mondial de tous les récifs de la Nouvelle-Calédonie.

Les Verts en Nouvelle-Calédonie le 29/04/2003

L'histoire

Depuis trois ans, en appui de l'association CORAIL VIVANT, nous défendons le principe de l'inscription au patrimoine mondial de tous les récifs de la Nouvelle-Calédonie.

Notre démarche s'est fondée sur un double constat des scientifiques Australiens : l'ensemble des récifs de la planète semblent en danger de disparition, ils regrettent d'avoir accepté un classement très partiel de la Grande Barrière de Corail.

Quand nous leur avons exposé notre projet ils furent enthousiastes et nous ont prié de tout faire pour obtenir un classement complet.

Nous sommes allés au devant des scientifiques français, notamment de l'IRD. Certains d'entre eux ont accepté de nous aider à élaborer le dossier. Nous nous sommes ensuite rendus à un colloque mondial sur le Corail qui se tenait à Bali. Parmi les 1500 spécialistes présents, beaucoup ont trouvé notre idée excellente. Voilà pour l'aspect purement scientifique. Jusqu'à ce jour un seul spécialiste s'y est opposé en donnant des explications fort peu scientifiques du reste.

Sûrs de la validité du projet, nous avons décidé d'accompagner la démarche de CORAIL VIVANT pour sensibiliser les institutions locales dans la plus parfaite transparence. C'est ainsi que l'Etat, la Nouvelle-Calédonie, les Provinces, le Sénat coutumier et des mouvements politiques ont été approchés. Ni CORAIL VIVANT, ni nous, n'avons rencontré une opposition. Seule la Province Sud y mettait quelques réserves mais pas une opposition formelle. C'était il y a deux ans.

Le Sénat Coutumier a décidé de prendre à son tour cette demande à son compte parce qu'il en a compris l'importance dans le cadre de ses préoccupations coutumières en particulier et, plus généralement, dans l'intérêt de la Nouvelle-Calédonie. La Province Nord et la Province des Iles ont fait une demande officielle.

CORAIL VIVANT a entrepris ensuite de rendre publique son action et demandé à la population d'y réagir par voie de pétition. Des milliers de signatures sont revenues à son siège (8.000).

Nous avons, enfin, sensibilisé le Ministère de l'environnement et la Communauté Européenne en rencontrant de nombreuses personnalités parmi lesquelles Michel ROCARD qui a participé activement à une campagne de sensibilisation au sein du Parlement Européen.

Pour parfaire notre tour d'horizon nous sommes approché des instigateurs des deux projets industriels. Nous avons obtenu une réponse positive et sans réserves de Falcon Bridge/projet Koniambo et nous sommes toujours en discussions avec William NAPIER, Vice-Président chargé de l'environnement chez INCO.

Pourquoi nous demandons ce classement :

- *La planète. Tous les récifs du monde sont en danger pour de multiples raisons. Nous pensons qu'il y a tout lieu de protéger celui qui est le moins en exposé.*
- La France. Le Président de la République s'est exprimé très clairement sur la nécessité de s'engager dans la protection de l'environnement et le développement durable au niveau international et sur le respect des toutes les cultures. Il n'existe pas de meilleur exemple dans l'ensemble Français d'une action qui manifesterait ses intentions.

- La Nouvelle-Calédonie. L'Accord de Nouméa instaure la nécessité d'une communauté de destin. Il n'est rien de plus pertinent que d'ouvrir des espaces de réflexions et de rencontres sur des thèmes aussi fédérateurs que la préservation de notre patrimoine naturel.
- Les Provinces. Elles bénéficieront d'une relance forte de l'intérêt scientifique international pour mieux comprendre et mieux gérer le site.

Les positions de la Province Sud et de M. LAFLEUR manifestent une mauvaise foi absolue :

- L'inscription au patrimoine mondial n'instaure pas une réserve intégrale et ne freine en rien les activités vivrières ou coutumières.
- Dire que cela fera venir des touristes dévastateurs est proprement ahurissant. On ne fera pas venir plus de touristes que ce que les institutions politiques décideront. A moins d'avouer que l'incompétence (mainte fois décrite par d'autres que nous) à savoir les attirer se transformerait en incompétence absolue à les empêcher de venir.
- Annoncer, à la va vite, la création d'une réserve intégrale de 60.000 hectares qui deviendrait un " patrimoine mondial " réservé à une clientèle friquée est une absurdité. Une des limites passe dans un fond de vallée inaccessible. L'embouchure de la Ni est fréquentée par les clans du Sud de Thio (Borendi,..) qui ne seront pas, à juste titre, contents de ne plus y avoir accès.

D'ici à ce qu'on apprenne qu'il existe un projet hôtelier sur un des îlots de la baie de Kouakoué (Porc Epic par exemple), nous n'en serions pas autrement surpris. Sur un plan environnemental ce serait une catastrophe comme ce qui se prépare à l'îlot Maître actuellement.

Nous demandons aux calédoniens de faire un effort de mémoire : il y a quelques années celui qui est devenu notre secrétaire général avait dénoncé le risque d'une promotion immobilière derrière le déménagement de l'école de voile de la baie de l'Orphelinat à la Côte Blanche. Il s'est fait traiter d'affabulateur, de menteur et autres avanies par la Province Sud. Que voyez-vous à la place de cette ancienne base nautique, destinée à nos enfants, faisant face à un plan d'eau bien moins sélectif que celui de la Côte Blanche ?

Il nous reste à espérer que le Président de la République balaiera d'un revers de main exaspéré cette contre proposition bouffonne qui n'a d'autre ambition que de livrer le reste de l'espace provincial à une faune " Ultra-libérale " qui n'a rien d'endémique.

Quand verrons nous naître de vrais débats sur tous les sujets importants de notre société calédonienne ? Comment réussirons nous à convaincre la caste, quasi seigneuriale, du RPCR qu'un mandat politique n'est qu'une représentation accordée par et pour le Peuple et non un droit ouvert à des conduites qui peuvent aller contre ses intérêts fondamentaux ? C'est à vos lecteurs que nous posons ces deux questions car eux seuls ont la réponse.

Didier BARON
Président de l'association Gondwana N-C
Secrétaire Général des Verts en Nouvelle-Calédonie
Téléphone : + 687 77 98 11
Télécopie : +687 27 62 92
adresse postale : Boite postale 3.315
98846 Nouméa cedex
Nouvelle-Calédonie